

Formation dirigeants février 2021

- formation aux subventions
- comment créer un compte LCA



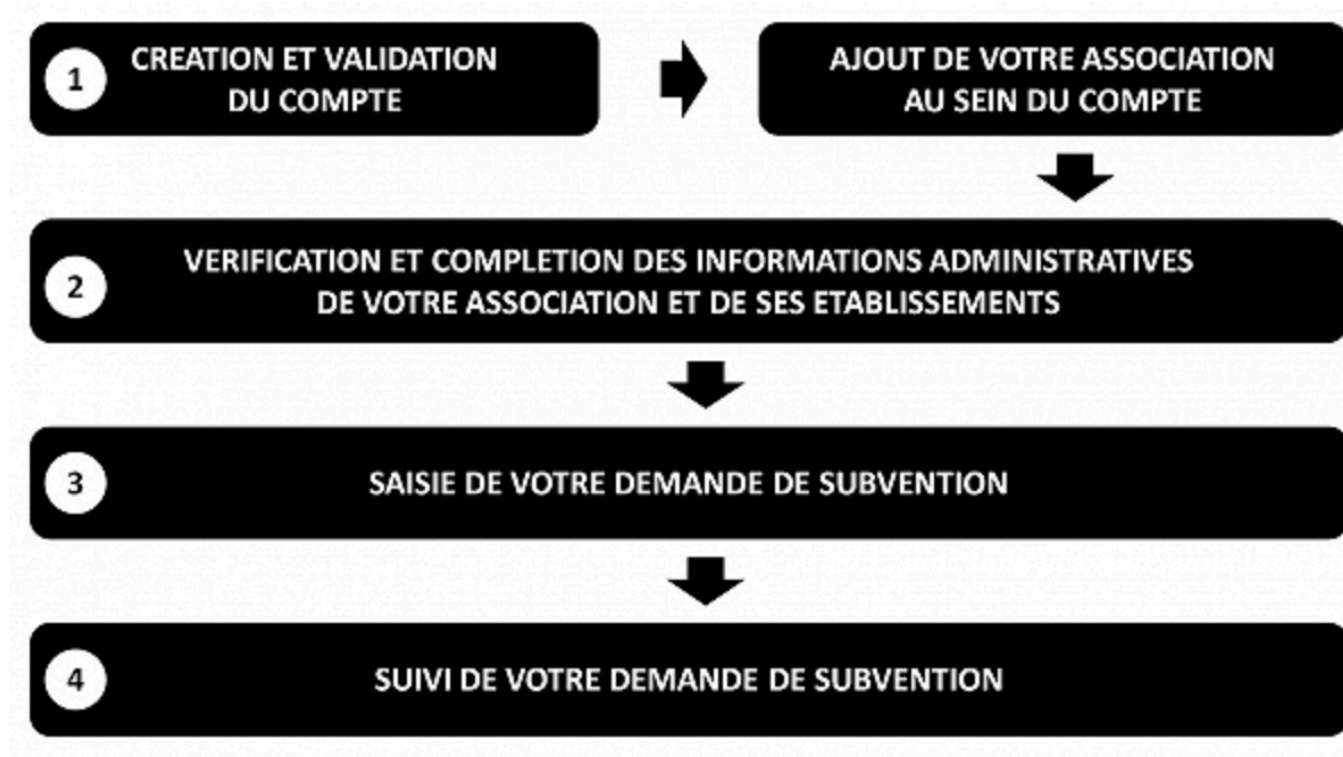
Cette opération n'est possible que pendant la période d'ouverture de la « campagne » de subvention

- impossible de créer un compte en dehors de cette période

Il est toutefois possible toute l'année de changer les renseignements administratifs

L'url pour accéder au compte asso : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

Le schéma ci-dessous illustre les étapes de l'utilisation du compte association pour effectuer une demande de subvention.





FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

Aller sur le site LCA

- <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>



Les boîtes de messagerie yahoo.com ou yahoo.fr suppriment régulièrement les courriels issus du compte asso. Nous vous recommandons d'utiliser une autre adresse de messagerie, à défaut vous ne serez pas en mesure de valider la création de votre compte. ✕

CREATION DE VOTRE COMPTE

Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.

M Mme

CRÉER CE COMPTE

RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION

A PROPOS

Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNEES

DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance
Contact
FAQ

Besoin d'aide ?



yahoo.com ou yahoo.fr suppriment régulièrement les courriels issus du compte asso. Nous vous recommandons d'utiliser une autre adresse de messagerie, à défaut vous ne serez pas en mesure de valider la création de votre

CREATION DE VOTRE COMPTE

Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.

M Mme

BEYER

Marc

marc.beyer.67@gmail.com

.....

.....

CRÉER CE COMPTE

RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION

A PROPOS

Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNEES

DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance
Contact
FAQ

Besoin d'aide ?



yahoo.com ou yahoo.fr suppriment régulièrement les courriels issus du compte asso. Nous vous recommandons d'utiliser une autre adresse de messagerie, à défaut vous ne serez pas en mesure de valider la création de votre

CREATION DE VOTRE COMPTE

Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.

M Mme

BEYER

Marc

bernardschittly@icloud.com

.....

.....

CRÉER CE COMPTE

RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION

A PROPOS

Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNEES

DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance
Contact
FAQ

Besoin d'aide ?





Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Marc BEYER
Déconnexion



FAQ

Assistance

Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte a été envoyé à la boîte de messagerie déclarée (bernardschittly@icloud.com). Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. **(Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.)**

Une fois votre adresse de messagerie validée, vous aurez accès aux données de votre association.

[Cliquez ici pour recevoir un nouvel e-mail de validation.](#)

A PROPOS

Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNEES

DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance
Contact
FAQ

Version: 1.10.3

[Vie-publique.fr](#) - [Legifrance.gouv.fr](#) - [Data.gouv.fr](#) - [Gouvernement.fr](#) - [France.fr](#)

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017



Validez votre email "Le Compte Association"

INBOX

Personnes ▾

LeCompteAsso@sg.social.gouv.fr

mardi 16 févr. à 11:41



> À : Bernardschittly

Bonjour,

Vous recevez ce mail car vous vous êtes inscrit sur le site <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

Afin de bénéficier de toutes les fonctionnalités, veuillez valider votre email en cliquant sur le lien suivant:

[J'active mon compte.](#)

↳ Répondre

↳ Transférer

👍👎👉 Réponse rapide



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Marc BEYER
Déconnexion



L'email a été validé. ✓

Dans le cas où le n° RNA ne correspond pas à une association reconnue : si votre association a été immatriculée par le greffe des associations durant les 10 derniers jours, il faut attendre la publication au Journal officiel pour qu'elle soit inscrite en base de données. Ceci devrait être effectué mardi prochain dans l'après-midi. Vous pourrez alors effectuer une demande d'attribution de n° SIREN/Siret. Si l'immatriculation date de plus de 10 jours, veuillez SVP nous communiquer le n° RNA de votre association par l'intermédiaire du bouton "Assistance" situé tout en haut à droite.

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

424506384

numéro SIREN (9 chiffres) et non SIRET (14 chiffres)

Saisissez le n° RNA ou n° SIREN de votre association



sans espace

A PROPOS

Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNEES

DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance
Contact
FAQ

Version: 1.10.3

Vie-publique.fr - Legifrance.gouv.fr - Data.gouv.fr - Gouvernement.fr - France.fr

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017

Besoin d'aide ?



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Marc BEYER
Déconnexion



Dans le cas où le n° RNA ne correspond pas à une association reconnue : si votre association a été immatriculée par le greffe des associations durant les 10 derniers jours, il faut attendre la publication au Journal officiel pour qu'elle soit inscrite en base de données. Ceci devrait être effectué mardi prochain dans l'après-midi. Vous pourrez alors effectuer une demande d'attribution de n° SIREN/Siret. Si l'immatriculation date de plus de 10 jours, veuillez SVP nous communiquer le n° RNA de votre association par l'intermédiaire du bouton "Assistance" situé tout en haut à droite.

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE



Veuillez vérifier votre identifiant. Il ne correspond pas à une association reconnue.

A PROPOS

Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNEES

DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance
Contact
FAQ

Version: 1.10.3



Erreur lors de la récupération de l'association.

Dans le cas où le n° RNA ne correspond pas à une association reconnue : si votre association a été immatriculée par le greffe des associations durant les 10 derniers jours, il faut attendre la publication au Journal officiel pour qu'elle soit inscrite en base de données. Ceci devrait être effectué mardi prochain dans l'après-midi. Vous pourrez alors effectuer une demande d'attribution de n° SIREN/Siret. Si l'immatriculation date de plus de 10 jours, veuillez SVP nous communiquer le n° RNA de votre association par l'intermédiaire du bouton "Assistance" situé tout en haut à droite.

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Veuillez vérifier votre identifiant. Il ne correspond pas à une association reconnue.

Une fois créé le compte

- il se peut qu'il faille un peu de temps pour qu'il soit opérationnel
 - entre ¼ h et 1 journée
- il faut ensuite penser à renseigner toutes les demandes « administratives »

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/informations-administratives/2585900>

Clic sur association pour corriger les infos



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Valerie HEIDT
Déconnexion



FAQ



Assistance

Ajouter une nouvelle association ou établissement à ce compte

Suivi des démarches ▾



Association : ALSACE NAUTILE CLUB

- N° SIREN 451939235

Demander une subvention

Saisir les comptes-rendus financiers (2)

A PROPOS

Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNÉES

DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance
Contact
FAQ

Version: 1.10.3

Vie-publique.fr - Legifrance.gouv.fr - Data.gouv.fr - Gouvernement.fr - France.fr

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017

Clic sur association pour corriger les infos



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Bernard SCHITTLY
Déconnexion



Ajouter une association ou établissement à ce compte

Suivi des démarches ▾



Association : FFESSM - COMITE INTERREGIONAL EST -

N° RNA W511000425 - N° SIREN 448108118

Demander une subvention

Saisir les comptes-rendus financiers (1)

A PROPOS

Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNÉES

DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance
Contact
FAQ

Version: 1.10.3

Vie-publique.fr - Legifrance.gouv.fr - Data.gouv.fr - Gouvernement.fr - France.fr

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017

Association

FFESSM - COMITE INTERREGIONAL EST -

n° RNA : W511000425

n° SIREN : 448108118

Cette association appartient au champ de l'ESS

➤ Identité	FFESSM - COMITE INTERREGIONAL EST -
➤ Adresses et coordonnées	Siège: 13 rue Jean Moulin 54510 Tomblaine
➤ Activités	Objet social: 011125 - Natation - Baignade (natation, plongée)
➤ Composition	Simple
➤ Affiliations et adhérents personnes morales	1 affiliation
➤ Personnes physiques	1 personne déclarée
➤ Agréments administratifs	0 agrément déclaré
➤ Moyens humains	
➤ Coordonnées bancaires	1 rib

✓ Identité

FFESSM - COMITE INTERREGIONAL EST -

Nom	FFESSM - COMITE INTERREGIONAL EST -
Sigle	CIR EST
n° RNA	W511000425
n° SIREN	448108118
n° Siret (siège)	44810811800036
Forme juridique	Association déclarée
Date de création	01/01/1964
Date de publication au journal officiel	01/07/1901
Date de dernière déclaration (RNA)	04/04/2013



Autres caractéristiques

Régime de l'association	Alsace-Moselle
Domaine	Sport
Type de structure sportive	ligue/comité régional
Champ d'action territorial	Régional
Association assujettie aux impôts commerciaux	<input type="checkbox"/>
Notes et commentaires	
Volume	164
Folio	022
Date d'inscription au Registre	26/05/2014
Tribunal d'instance	Tribunal d'instance de Metz



Adresses et coordonnées

Siège: 13 rue Jean Moulin 54510 Tomblaine

Adresse du siège

MAISON REGIONALE DES SPORTS DE LORRAINE
13 rue Jean Moulin
BP 70001
54510 Tomblaine



Coordonnées de correspondance (ou de gestion)

N° et voie *

64 rue du Général Rampont

Complément d'adresse

Complément

BP

BP

Code Postal *

67240

Commune *

Bischwiller

Cedex

Cedex

Pays *

FRANCE

Téléphone *

0662389326

Courriel *

president@ffessmest.fr

Site Internet

http://ffessmest.fr



Ces données peuvent être publiées sur internet

Activités

Objet social: 011125 - Natation - Baignade (natation, plongée)

Objet développer et favoriser, dans son ressort territorial, par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude et la protection du monde et du patrimoine subaquatiques, le respect de l'environnement, ainsi que la pratique de toutes les activités et sports subaquatiques ou connexes, notamment la nage avec accessoires, pratiquée en mer, piscine, lac ou eau vive, enseignement du secourisme et participation, sur demande des autorités, à des missions de secours ou de recherche

Objet social 1 011125 - Natation - Baignade (natation, plongée)

Objet social 2 -

Activité principale (APE) (année 2008) 93.12Z - Activités de clubs de sports

Tranche d'effectif (année 2004) 0 salarié (n'ayant pas d'effectif au 31/12 mais ayant employé des salariés au cours de l'année de référence)




Date d'appartenance au champ de l'économie sociale et solidaire 01/01/2016



➤ Agréments administratifs

0 agrément déclaré

✓ Moyens humains

	Adhérents total	Adhérents masculin	Adhérents féminin	Bénévoles	Volontaires	Salariés total	Salariés ETPT	Emplois aidés	Personnels autorité publique	Actions
2021										
2020										
2019	9862	6686	3176	9862	9862	0	0	0	0	

➤ Coordonnées bancaires

1 rib

➤ Comptes

Comment trouver ces chiffres ?
comment savoir combien vous avez de cotisantes, d'enfant de moins de 12 ans, de jeunes entre 12 et 16 ans ?

Jean Luc va vous répondre

Coordonnées bancaires

1 rib

Nom titulaire	Nom de la banque	Domiciliation	iban	bic	Télécharger	Téléverser	Actions
COMITE INTERREGIONAL DE L EST FFESSM	CCM MEINAU CANARDIERE	13 RUE DE TOURAIN 67100 STRASBOURG	FR761027XXXXXXXXXXXX940119	CMCIFR2AXXX			 
							

Comptes

Montants des dons perçus	Montants des subventions perçues	Cause subventions	Montant d'aides publiques (trois derniers exercices)	Total des charges	Total des produits	Résultat	Actions
2020							
2019							
2018							

➤ Coordonnées bancaires

1 rib

➤ Comptes






























 Documents

Sélectionner l'état du document

COURANTS

Archivés

← Retourner aux informations

Téléverser	Type	Origine	Nom	Date de chargement	Année de validité	Commentaire	Télécharger	Actions
	Liste dirigeants	RNA	Non défini	22/04/2013 16:01	2013			
	Récépissé	RNA	Non défini	22/04/2013 15:59	2013			
	Statuts	RNA	Non défini					
	Rapport financier annuel	association	Balance2017.pdf	23/04/2018 15:44	2017			 
	Coordonnées bancaires (RIB)	association	IBAN CIREst.pdf	17/04/2018 11:11				 
	Projet de l'association	association	PDA Crest.pdf	31/05/2019 13:34	2019			 
	Rapport d'activité	association	ASSEMBLEE GENERALE TOMBLAINE mars 2020.docx	10/04/2020 10:59				 
	Budget prévisionnel	association	Budget pr??visionnel 2020 v4.pdf	10/04/2020 10:59	2018			 
	Comptes annuels	association	Bilan synth??tique 2019.pdf	10/04/2020 11:00	2017			 
	Rapport du commissaire au compte / Bilan financier	association	Compte de r??ultat synth??tique 2019.pdf	10/04/2020 11:01	2017			 


















LISTE DES DOCUMENTS

Sélectionner l'état du document

Courants

ARCHIVÉS

[← Retourner aux informations](#)

Téléverser	Type	Origine	Nom	Date de chargement	Année de validité	Commentaire	Télécharger	Actions
	Liste dirigeants	RNA	Non défini	15/09/2009 16:12	2009			
	Récépissé	RNA	Non défini	15/09/2009 16:03	2009			
	Rapport d'activité	association	ASSEMBLEE GENERALE 04 MARS 2018 ?? TROYES PV.docx	23/04/2018 15:39				 
	Budget prévisionnel	association	Budget pr??visionnel 2018.pdf	23/04/2018 15:41	2018			 
	Comptes annuels	association	Bilan synth??tique 2017.pdf	23/04/2018 15:42	2017			 
	Rapport du commissaire au compte / Bilan financier	association	Compte de r??sultat 2017.pdf	23/04/2018 15:43	2017			 
	Coordonnées bancaires (RIB)	association	IBAN CIREst.pdf	17/04/2018 11:11				 

2. Relations avec l'administration

L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel:

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

Reconnaissance d'utilité publique

- Oui, en droit local
 - mettre la date de l'agrément de jeunesse et sport pour les associations créées avant 2015
- Oui pour les associations loi 1901
 - mettre la date du 23 juillet 2015
- Oui pour le droit local des associations créées après 2015

L'article 12 de l'ordonnance n°2015-904 du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et des fondations, publiée au Journal officiel du 24 juillet 2015

La reconnaissance des fédérations sportives agréées comme établissement d'utilité publique



L'article 12 de l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et des fondations, publiée au Journal officiel du 24 juillet 2015, prévoit que : « Les fédérations sportives sont reconnues comme établissements d'utilité publique lorsqu'elles ont obtenu l'agrément mentionné au premier alinéa et bénéficient des avantages associés à la reconnaissance d'utilité publique ».

Cette disposition est codifiée à l'article L. 131-8 du code du sport.

Le champ de la mesure

La disposition concerne les fédérations sportives agréées par le ministre chargé des sports au titre de l'article L. 131-8 du code du sport. La liste de ces fédérations, unisports et multisports, est consultable sur le site :

www.sports.gouv.fr/spip?page=sq-federation

N'entrent pas dans le champ de la mesure les

sportifs qui ont reçu un agrément par le préfet dans les conditions de l'article L. 121-4 du code du sport.

De même, la mesure ne bénéficie pas aux organes déconcentrés (comités départementaux, ligues régionales) des fédérations agréées.

Une mesure de simplification pour les fédérations sportives

Toutes les fédérations sportives agréées sont dorénavant reconnues établissement d'utilité publique par la loi. Elles ne sont donc plus tenues par les dispositions du décret du 16 août 1901 sur les dispositions spécifiques des associations reconnues d'utilité publique.

Le décret n° 2016-387 du 29 mars 2016 (JO du 31 mars) pris pour l'application de l'ordonnance a modifié la partie réglementaire du code du sport. Notamment, il a supprimé les dispositions de l'annexe I-5 transposant aux associations sportives reconnues d'utilité publique les dispositions du décret du 16 août 1901.

Il s'agit principalement de :

- ▶ l'approbation du ministre de l'intérieur pour l'entrée en vigueur des modifications statutaires et du règlement intérieur. Ces modifications entreront donc en vigueur dès leur approbation par l'assemblée générale (article R. 131-8 du code du sport);
- ▶ la nécessité d'une approbation administrative pour les délibérations de l'assemblée générale relatives aux emprunts et hypothèques;
- ▶ l'approbation par le préfet des délibérations relatives aux libéralités;
- ▶ la justification auprès du préfet du département, du ministre de l'intérieur et du ministre chargé des sports de l'utilisation des subventions. Les fédérations restent tenues de justifier de l'utilisation de ces subventions auprès de la personne publique qui les a versées;
- ▶ la communication des documents au



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

Questions ?